

VILLERS-POL, le 01 Décembre 2022

Olivier YZANIC

à

Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Municipal

OBJET : Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 Novembre 2022

PRESENTS : M. YZANIC Olivier, M. MASSON Jean, Mme GRAVELINE Anne,
M. LEULLIETTE Bernard, Mme MARTEL Christelle, M. DUCLAYE Eric,
M. DESRUENE Xavier, Mme BERTON Hélène-Catherine, M. LOTTEAU
Daniel

EXCUSE(ES) : Mme HUART Valérie, Mme PAMART Véronique, Mme MOHAMED Pamela,
M. OLLIVIER Sébastien, M. BUISSE Thierry

ABSENTE : Mme BLARY

Monsieur le Maire rappelle dans le contexte particulier du sujet à l'ordre du jour, les règles du Conseil Municipal, la parole doit être demandée et le public présent aura la parole s' il le souhaite à la fin des débats du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire évoque les circonstances qui font que la circulation augmente dans Villers-Pol et de manière générale dans notre région.

Il rappelle également notre responsabilité collective à l'augmentation du trafic routier et l'érosion des services publics dans notre secteur.

Monsieur le Maire remet face à leurs responsabilités les gens qui achètent ou créent un commerce en bordure de départementale, ceux-ci doivent prendre en compte les nuisances possibles.

Monsieur le Maire dit qu'il n'a pas attendu la création d'un collectif pour agir :

- une lettre a été envoyée au département et de nombreux contacts avec les différentes administrations ont été pris.

La réponse du département comme solution à court terme est l'installation de portiques sur la D 649.

Ce dispositif a vécu une journée.

Le 21 octobre s'est tenue une réunion publique à la demande des riverains des rues Ozaneaux et Cenez.

.../

S'en est suivie une enquête menée par le collectif auprès des riverains.

Le rapport a été remis au Conseil Municipal .

Les nuisances principales sont la vitesse excessive et le nombre important de poids lourds qui passent dans Villers-Pol pour éviter la déviation par la D 649.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur les actions à mettre en place à court terme afin d'améliorer la sécurité des riverains de ces deux rues.

Les propositions sont nombreuses mais plutôt orientées sur le moyen et long terme comme la pose d'écluses.

Monsieur le Maire donne maintenant la parole au public.

Monsieur le Maire retient en solutions de court terme qui seront appliquées par lui en raison de ses pouvoirs de police de la circulation en agglomération :

- Un changement de la signalisation horizontale, et verticale dans les rues Ozaneaux et Cenez
- Prise d'un arrêté interdisant le passage des poids lourds en transit de plus de 3,5 tonnes.

En complément des feux dits intelligents en cours d'installation et des contrôles de gendarmerie renforcés à sa demande.



Le Maire :

Olivier YZANIC